

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tel. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Matricule : 01293 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : FARAS Dahmane

Date de naissance : 01-01-1966

Adresse : Day Larouche Bldz 17^e Bd 8 N° 2

Tél. : 2645137597 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

DR. EL KIFANI Ahmed
CARDIOLOGUE
82, Rue Soumaya - Casablanca
Tél. : 05 22 98 72 37
ICE : 001748483000083
INPE : 091056705

Cachet du médecin :

Date de consultation : 13/12/2023

Nom et prénom du malade : R.GUIB AICHA Age : 70 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Coronaropathie / HTA + DMD

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casa

Le : 13/12/2023

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
13/12/2023	C2 + ECG		300,00	DR. EL KHANZAHMED CARDIOLOGUE Casablanca Souscasa - 05 22 98 72 31 MICE : 001748483000083 INPE : 091056705

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DU PAPAYA Dr BOUSTAKI Lamine Bloc 1, N° 8, Dar Hay Mohammadi Tél: 0522.69.90.71	13/12/23	1278,13

ANALYSES - RADIographies

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

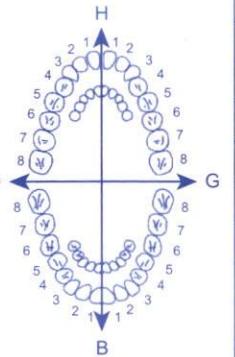
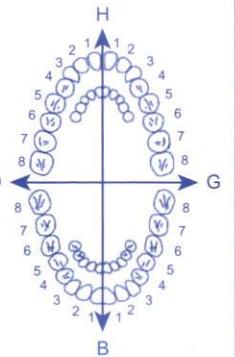
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 00000000	G	21433552 00000000
	D	00000000 35533411	B	00000000 11433553
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				
				Montants des Soins
				Date du devis
				Date de l'exécution

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ahmed EL KIFANI

Diplômé de la Faculté de Médecine de Limoges

Ancien Assistant des Hôpitaux de FRANCE

SPECIALISTE DES MALADIES DU COEUR ET DES VAISSEAUX



82, Rue Soumaya Angle Bd . Abdelmoumen
(Immeuble RENAULT) Casablanca

: 05 22 98 72 37 / 05 22 25 26 19

الدكتور أحمد الكيفاني

إختصاصي في أمراض القلب و الدورة الدموية

خريج كلية الطب بليموج

82، زنقة سمية - شارع عبد المؤمن

(عمارة رونو) - الدار البيضاء

: 05 22 98 72 37 / 05 22 25 26 19

Sur Rendez-vous

بالموعد

Casablanca, le 13/12/2023
الدار البيضاء في

Mr R. GURB ~~Attiva~~
210.00 x 3 ~~SV~~
→ Coptanix 75/100mg Le diabète (AP)
Z 4/8 03/01
8810022 ~~SV~~ ~~Le diabète (AP)~~
→ Cardimex 25mg ~~SV~~ Z 4/8 03/01
97.60 x 3 ~~SV~~ ~~Le diabète (AP)~~
→ Nocol 20mg ~~SV~~ Z 4/8 03/01
1278,10 ~~SV~~ 03/01

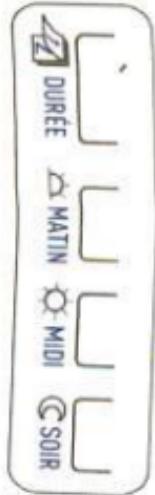


Dr. EL KIFANI Ahmed
CARDIOLOGUE
82, Rue Soumaya - Casablanca
Tel.: 05 22 98 72 37
ICE : 001748483000083
INPE : 091056705

92160

92160

LOT : 250
EXP : 05/2/26
PPV : 88, 10DH



1
2

Comprimés sécables

30x

CARDINOR®

CARVEDILOL



25 mg
Voie orale

COOPER
PHARMA

CARDINOR®
CARVEDILOL

25 mg
Voie orale

Comprimés sécables 30x

CoPlavix® 75 mg/100 mg

comprimé pelliculé
film-coated tablet

Voie orale
Oral use

30 comprimés pelliculés
film-coated tablets

clopidogrel/acide acétylsalicylique
clopidogrel/acetysalicylic acid

Sanofi-aventis Maroc

Route de Rabat -R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Coplavix 75mg/100mg

b30 cp
P.P.V : 270,00 DH



6 113001 082018

SANOFI

2
1
3

comprimé pelliculé
film-coated tablet

e orale
l use

comprimés pelliculés
film-coated tablets

CoplaVix® 75 mg/100 mg

clopidogrel/acide acétylsalicylique
clopidogrel/acetysalicylic acid

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Aïn sebaâ Casablanca
CoplaVix 75mg/100mg

b30 cp
P.P.V : 270,00 DH



5118001 082018

SANOFI

Clopidogrel/acetilsalicylic acid

pelliculés
tablets

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat-R.P.1,
Ain sebaâ Casablanca
Coplavix 75mg/100mg

b30 cp

P.P.V : 270,00 DH



6 113001 082018

SANOFI 

voie orale